[Abeille] de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 30 JANVIER 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande une bonne cuisinière avec des références au No 505 rue des Magasins. 29 jan—

A VENDRE

A VENDRE—Bonne occasion (bargain)—Un splendide piano droit oblique de Pleyel, 7 octaves garanti en parfait état aussi bon qu'un piano neuf. S'adresser à Basile Barès, 84 rue Royale. 29 jan—2 sem

A VENDRE—Un café faisant de bonnes affaires et bien situé. S'adresser 261 Poydras, coin Bassin. 26 jan—7f

A VENDRE—Jolie maison neuve à deux locations rue Prieur, entre Colombus et Laharpe. 21 jan—1 sem.

A VENDRE ou à louer—Une des meilleures vacheries en cette ville, maison couverte en ardoises avec 4 grandes chambres, cabinet, cuisine, grande cuve, puits, jolie cabane pour cochons et écurie pouvant contenir 35 têtes d'animaux. La dite résidence se trouve sur 5 grands terrains. S'adresser au No 171 rue Gravier. 11 janv—1m

A LOUER.

A LOUER—Une agréable maison haute ayant une large verandah, rue Claiborne, entre Lapeyrouse et Laharpe. $20 par mois. 30 janv—1f

A louer—En partie ou en totalité, l'agréable et confortable résidence de famille, au-dessus du magasin de L. C. Chapotel, coin Bienville et Bourbon. S'adresser au magasin, ou à S. Blasini, 139 Royale. 16 jan—3 dim

DENTISTES.

EDOUARD J. dé HART,

DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,

Dentiste,

A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 soût—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary Alice Moran, femme de Frederick Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 18,784.—Division E.—Attendu que Frédérick Lopez a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Alice Moran, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 jan—29—2 8 fév

Succession de Vve J. B. Wiltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,838—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor G. Bernard, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28janv—28—fev 1,6

Peter Batz vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,790—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de Peter Batz et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par D. Cohn, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21jan—21,26,30

Succession de Eugénie Benedito, femme de Frédéric Bertrand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,971—Division A—Attendu que Frédéric Bertrand, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eugénie Benedito, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 jan 26,30—fév 4

Succession de William Henry Wood

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,991—Division E Attendu que Mme Vve William Henry Wood a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Col. William Henry Wood, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN Greffier.
25 jan—25,29—fév 3

Succession de Ellen Monaghan, femme décédée de Patrick J. Everett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,902—Division C—Attendu que Patrick Joseph Everett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Ellen Monaghan, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 jan—22 26 30

Succession de Marie Tournier, Veuve Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,360—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie J. Romain, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26jan—23 30—4 fév

Succession d'Antoine Marechal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,983—Division B—Attendu que Mme Veuve Antoine Marechal a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Antoine Marechal; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 jan—26 30—4 fév

AVIS AUX CREANCIERS

Reinhardt Wirth vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,849—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de Reinhardt Wirth et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles L. Wirth, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 janv—30—fév 4 8

Bernard Laporte vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,285—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernard Laporte et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par R. F. Fenno, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
22 jan—22,26,30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reinhardt Wirth vs. Ses Créanciers—No 19,849—Division E—Que la cession des biens du pétitionnaire, Reinhardt Wirth soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Adolph notaire en cette ville, le JEUDI, 10me jour de février 1887 à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens dudit pétitionnaire soient suspendues et que S. McCloskey, Esq notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1887.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12janv—3f

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie....$277,197 19
Primes maritimes.... 19,946 53
Primes de rivières.... 10,846 17 — $307,989 89
Primes acquises de 1885.... 71,482 96
Total des primes.... $379,472 85
A déduire—
Primes non acquises de 1886.... $75,785 78
Primes remboursées.. 80,884 78
Réassurances.... 7,827 61 — $164,498 17
Primes acquises nettes.... $214,974 68
A ajouter—
Intérêt, loyers, sauvetage.... 24,190 47
Revenu net.... $239,165 15
A déduire—
Pertes sur les incendies de 1885... $48,374 83
Pertes sur les incendies de 1886... 142,873 39 — $191,248 22
Pertes sur les mers en 1885.... 382 45
Pertes sur les mers en 1886.... 17,959 76 — 18,342 21
Pertes sur les rivières en 1885. 5,706 11
Pertes sur les rivières en 1886. 906 85 — 6,612 96
Pertes payées....$216,203 39
Commissions.... 16,181 38
Taxes d'Etat, de ville et licenses.... 5,892 24
Dons charitables.... 843 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat.... 1,069 80
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage.... 4,405 07
Dépenses générales et salaires.... 38,798 64
Dividendes de jan 1886 $12,500 00
Profits et pertes.. 25,905 41 — $38,405 41 — $321,905 03
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus.... $82,739 88
Pertes ajustées.... 32,861 20
$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur le marché le 31 décembre 1886:
Comptant en banques.... 26,406 05
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime.... 233,995 00
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie.... 80,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes.... $5,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau.... 70,774 50
Primes en cours de collection.... 35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances.... 2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe.... 487 52
Mandats d'Etat et de ville.... 1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires.... 3,908 85
Au crédit du "suspense account" au jugement en faveur de la compagnie.... $4,940 00
Divers débiteurs.... 469 82 — $5,409 82
$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
(Signé) JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.
THEO BRIERRE, JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBEY, P. POUTZ,
GUST. PITOT, C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER, D. FATJO,
C. E. SCHMIDT, H. GALLY,
J. TUYES. W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES.
Sur risques d'incendie....$375,475 85
Sur risques de rivière.... 27,927 25
Sur risques de mer.... 4,855 54 — $408,258 64
A ajouter primes non terminées de 1885.... $120,704 00
$528,962 64
A déduire—
Primes non terminées de 1886....$125,511 00
Cancellations.... 49,320 46
Réassurances.... 20,841 87
Commissions et réfaction.... 58,709 81 — $254,383 14
$274,579 50
A ajouter:
Intérêt et escompte.... $42,472 96
Reçu pour sauvetage 4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif.... 7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage dû.... 4,415 46 — 58,083 13
Revenu net.... $332,662 63
A déduire, pertes payées—
Incendie $188,850 01
Rivières. 12,934 86
Mer.... 2,691 90
Total.... $204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces.. 63,220 81
Taxes d'Etat et de ville.... 11,069 20 — $278,766 78
$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886.... 28,000 00
Balance.... $25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées.... 28,687 71
La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF.
Argent comptant.... $23,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi.... 25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant.... 152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant.... 50,731 95
Billets à ordre, billets à primes, valant.... 14,841 45
Bons des Etats-Unis, valeur du marché.... 32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché.... 45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché.... 357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à.... 121,250 00
Comptes en cours de collection et balance due par agents.... 63,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts.... 3,415 46
Sauvetage dû, évalué à.... 1,000 00
Meubles de bureau.... 3,000 00 — $894,215 76

PASSIF.
Fonds Capital....$700,000 00
Primes non acquises. 125,511 22
Dividende non payé. 3,132 00
Pertes non payées.... 28,687 71
Profits et pertes.... 36,884 83 — $894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.
JOHN I. NOBLE, JOHN I. ADAMS,
JOHN CHAFFE, CHAS. E. BLACK,
THOMAS DAY, R. M. WALMSLEY,
SAM'L DELGADO, A. B. MAY,
JAS. T. RODD, SAMUEL H. BOYD,
WM J. BEHAN, JULES A. BLANC,
B. F. ESHLEMAN, W. H. BOFINGER,
C. J. LEEDS, JAS. McCONNELL,
A. T. JANIN, JAMES BUCKLEY,
LOUIS BUSH, L. C. FALLON,
A. BRITTIN, RICH'D MILLIKEN.
18 jan—1m

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Charles De Gruy vs. Ses Créanciers.—No 19,973—Division E.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles De Gruy soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James Fahey, Esq., notaire en cette ville, le MARDI, 8me jour de février 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soit au suspendues.
Nouvelle-Orléans, le 25 janvier 1887.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme,
GEO. P. CAZELAR, député greffier.
29 janv—3f au 9 fév

ASSURANCES.

Quinzième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.
Sur les risques d'incendie.... $147,961 53
Sur les risques maritimes.... 14,025 64
Sur les risques de rivières.... 13,829 57
$175,816 74
Primes non acquises pour 1885. 68,676 43
$244,493 17
A déduire:
Pertes payées sur les risques d'incendie. $61,594 93
Pertes payées sur les risques maritimes. 8,667 43
Pertes payées sur les risques de rivières. 8,395 34
Réfraction et commission.... 20,109 90
Réassurances.... 29,178 01
Primes remboursées. 9,737 83
Dépenses d'agence. 1,138 27
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt.... 9,125 19 — 147,966 90
$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 12 déc. 1886.... $60,536 55
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année.... 25,000 00
Réserves pour pertes non ajustées.... 7,600 44
Surplus.... 3,389 28 — 96,526 27

ACTIF.
Argent comptant.... $42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché.... 38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché.... 129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché.... 11,450 00
Prêts sur hypothèques.... 78,291 66
Propriétés foncières.... 37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales.... 56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir 4,795 90
Primes en cours de collection.... 24,192 48
Meubles de bureau.... 1,000 00
$414,606 27

PASSIF.
Capital.... $250,000 00
Fonds de réserve.... 80,000 00
Réserves pour primes non acquises 60,536 55
Intérêt dividende non payé.... 580 00
Pertes non ajustées.... 7,600 44
Surplus.... 3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887.... 12,500 00
$414,606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président,
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.
H. BUDDIG, FRANK RODER,
THEO. BERCKSON, J. K. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS, F. RICKERT,
M. FRANK, LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER, A. G. RICKS,
F. FISHER, F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE, WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN, H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER, LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER, J. G. SPOR,
C. H. MILLER, JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON, HY. WELLMANN.
18 jan—1m

Quinzième Etat de Situation —DE LA— Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:
Sur risques d'incendie. $104,349 76
Sur risques de rivière. 2,882 52
Sur risques de mer.... 2,442 74 — $109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885.... 32,267 06
$141,952 08
A déduire:
Primes remboursées, cancelées, réfraction $29,171 54
Réassurances.... 6,015 57 — 35,187 11
$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période—
Sur incendies.... $92,459 96
Sur les rivières.... 1,092 70
Sur les mers.... 1,314 37
Taxes d'Etat et de ville, Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements des employés, frais divers, moins sauvetage et intérêt.... 15,869 21 — $110,736 24
$3,971 27

ACTIF.
Comptant.... $2,696 79
Primes en voie de recouvrement.... 17,368 15
Immeubles.... 36,782 43
Actions de banques et autres.... 36,684 79
Meubles et installation du bureau.. 2,370 25
Billets garantis par nantissements 3,819 68
Billets garantis par hypothèques.... 8,608 06
Billets à recevoir.... 2,060 27
$110,390 48

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi ce 22me jour de janvier 1887.
J. BENDERNAGEL, Notaire.
23 jan—1m

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chatain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames**, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Écossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête, entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Fahey vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 1er mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Craps, Poete et Grands-Hommes, désigné par le numéro six, sur un plan de Hedin, architecte, déposé au bureau de Lucien Herman, notaire, et mesurant quarante pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

La même propriété a été acquise par la défenderesse par achat de Mme Julia A. Markey, conformément à un acte pardevant James Fahey, notaire, daté le 21 juillet 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 janv—fév 3,10,17,24,—mars 1

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 23 rue du Camp.

DOUZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie......$99,705 12
" " de rivières.... 3,399 55
" " maritimes.... 3,487 90
$106,592 57
A ajouter primes non acquises pour 1885.... 29,613 70
$136,146 27
A déduire:
Pertes d'incendie.... $40,565 97
Pertes de rivières.... 2,084 50
Pertes maritimes.... 1,252 95
Réfaction.... 10,071 41
Réassurances.... 10,070 71
Primes remboursées. 6,802 79
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt.. 16,349 52 — $87,137 85
$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées.... $3,431 56
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886.... 7,307 22
Intérêt et dividendes déclarés ici.... 15,318 81
Réservé pour primes non acquises de 1886.... 22,950 82
$49,008 42

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets d'action.... $4,919 23
Prêts sur nantissement et hypothèque.... 162,749 29
Billets à ordre.... 5,336 56
Propriétés foncières.. 15,000 00
Argent comptant, et argent en banque.. 69,304 94
Primes en voie de collection.... 39,465 89
Meubles de bureau divers.... 4,448 53
$301,223 44

PASSIF.
Capital.... $150,000 00
Réserve pour pertes non estimées. 3,431 56
Intérêt et dividendes.... 24,943 53
Réserve pour primes non acquises, Fonds de réserve et surplus.... 122,848 35
$301,223 44

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant soût.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.
J. ALEXANDER, LEON BERTOLI,
H. H. BIERHORST, PHIL. BECK,
PETER BLAISE, P. EGAN,
H. ELLERMAN, JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE, CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON, I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS, WASH. MARKS,
T. PRUDHOMME, A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN, JNO. EVERETT.
25 janv—Mar Jeu—1 mois

Premier Etat de Situation — DE LA — COMPAGNIE D'ASSURANCES — DITE — LOUISIANA INSURANCE CO. OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant seize mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1885 jusqu'au 31 décembre 1886:

Reçues:
Primes sur les incendies....$125,127 57
Primes sur rivière 1,338 68
Primes sur mer.... 790 65 — $127,256 90
A déduire:
Réassurances.... 1,995 01
Réfactions et commissions.... 25,984 98 — 27,979 99
$99,276 91
A déduire:
Pertes payées sur les incendies.... 53,393 78
Pertes payées sur les rivières.... 729 17
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées.... 21,225 12
Réclamations passées au compte des profits et pertes.... 468 06 — 75,816 13
$23,460 78
A ajouter: Intérêt.... 4,120 45
$27,581 23
A déduire: Traitements frais généraux, taxes annonces etc., pour 16 mois.... 21,802 75
$5,778 48
Réserve: Primes non acquises.... $5,778 48

ACTIF.
Billets à recevoir, comprenant billets garantis par nantissements, billets à primes et billets actions, ces derniers étant pour 40 0/0 du capital souscrit garantis dans la clause de forfaiture par 60 0/0 payés.... $151,596 34
Effets mobiliers: Coffre fort, etc.... 1,877 18
Comptant: En caisse, dans les banques et dans les mains d'agents.... 34,880 08

PASSIF.
Capital.... $161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les pertes.... 21,225 12
Pour les risques non expirés.... 5,778 48
$188,353 60—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M. GEX, Faisant fonctions de Président.
A. LESSEPS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier.
22 jan—1m

Assurances et Banques.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Hope de la Nouvelle-Orléans.—No 188 rue Gravier.—Nouvelle Orléans, le 24 janvier 1887.—A une élection tenue le 13 de décembre 1887, par les actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année courante:
JNO I. ADAMS, A. R. BROUSSEAU,
HENRY BEER, JAS. A. RENSHAW,
MAURICE STERN, JOHN HOLMES,
G. LEHMANN, J. A. CHALARON,
GEO. A. LANAUX, WM. BLAKE,
VICTOR MEYER, PEARL WIGHT,
F. M. ZIEGLER, PIERRE POUTZ,
GEORGE DENEGRE.
Et à une assemblée des Directeurs, tenue ce jour, M. J. A. CHALARON a été unanimement ré-élu Président; M. MAURICE STERN, Vice-président et LOUIS BARNETT, secrétaire.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
25 jan—7f

Bureau du Importers' Bonded Warehouse Co.—Encoignure des rues Conti et Peters—Nouvelle Orléans, le 24 janvier 1887.—L'assemblée semestrielle des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie le LUNDI, 31 JANVIER 1887, à 7 heures P. M.
P. A. CONAND, Secrétaire.
25 jan—au 30

Association d'Assurances de la Nlle-Orléans, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 24 janvier 1887.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette Association, tenue le 27 décembre dernier, les personnes dont les noms suivent ont été désignées pour former le Conseil de Direction pendant l'exercice 1887:
P. LANAUX, DAN'L WENDLING,
HY. TREMOULET, J. R. VINET,
E. W. HUNTINGTON, FELIX LAPLANTE,
A. D. LANAUX, J. P. ZATARAIN,
A. LAMBERT, T. GENERELLY,
TH. BRIERRE, G. LANAUX.
Et à une réunion du Conseil du Direction tenue ce jour, M. GEORGE LANAUX a été réélu à l'unanimité président, et M. GEORGE LANAUX, Jr., secrétaire de l'Association.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
25janv—3 sem

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle Orléans.—Nouvelle Orléans 17 janvier 1887.—A une élection tenue à cette banque le 11 courant, les personnes suivantes ont été élus Directeurs pour l'année courante, à savoir: MM.
LLOYD R. COLEMAN, PAUL FOURCHY,
JOS A. SHAKSPEARE, JOHN T. HARDIE,
R. W. TAYLOR, G. W. SENTELL,
J. B. WOODS, I. L. LYONS,
L. C. FALLON.
Et à une assemblée du board, ce jour, MM. J. T. HARDIE et LLOYD R. COLEMAN ont été réélus président et vice-président respectivement.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
21 jan—10f

State National Bank of New Orleans. 18 janvier 1887.—A la réunion annuelle des actionnaires, tenue ce jour, la liste suivante de Directeurs a été élue pour l'exercice courant (1887):
J. A. CHALARON, J. W. KILBRETH,
J. L. HARRIS, WM. HENDERSON,
THOS. W. HALLIDAY, PIERRE LANAUX,
C. S. FARRAR, L. C. KEEVER,
LEON QUEYROUZE.
Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue le même jour, M. PIERRE LANAUX a été réélu président et M. L. C. KEEVER vice-président.
T. R. ROACH, Caissier.
20 janv—2sem

GROS LOT

à

$150,000

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000. La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle-Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE B.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 8 FEVRIER 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
500 Lots de....	100..	50,000
1000 Lots de....	50..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
2,179 Lots s'élevant à........		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages dont ils ont la direction, est une garantie d'absolue loyauté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tous sont égales, et que personne au monde ne pouvant savoir à l'avance les numéros que le sort favorisera. Donc, toute personne annonçant qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, ou faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, un grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

NOUVEAU STOCK

PERSIENNES
Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras et Turcoman.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 4 oct—1an

ELKIN & CO.,

100......Rue du Canal......100

Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en

TAPIS

Velours Tournay, Moquette, Windsor

TAPIS DE BRUXELLES.

—Aussi—

Moquettes, Velours, Body Brussels, 3 trois-plis et Ingrains.

Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.

RIDEAUX

Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Fiches.
NATTES DE CHINE en grande variété
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE de meilleures qualités.
26oct86—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1887.

Liste de publication.

Antoine ou Hilaire dit Girard Jean François
Bavral — Herrequez Elie
Arnauton Jean — Hourticolon Jean
Beaudéan Louis — Jonandot Pierre
Bellin Edouard François — Jeanton Germain Jules
Boudou Pierre Acurse — Jordy J B'te Frédéric
Charreton — Jacques Honoré
Charpentier Honoré — Lamerauue Jean
Camy — Labbé Jean Marie
Cénac Esteban — Labarre Léon
Cornet Jean, Nicolas et Philippe — Maingux Pierre Marie
Delorme — Mialou Jean
Desjardins les époux — Moulinier Jacques
Domecq Julien dit Léonard — Mete François
Pauly Antoine
Pellicier Louis
Dupuy Leper — Rousseau Victor
Ducos famille — Seatier Léon et Jean
Gesson Aimé — Sigoulet Jean Baptiste
Grimaud Jean et Mme F Grimaud — Talhan les époux
Villette Anatole Flo
Guiraud Vve Julie Parent
méla Marie (2)

LETTRES.

Maysonnave — Jacquet Désiré
Rouzaud Jean

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1886.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de syndic et du Shérif

De tout le stock d'articles de mode et de fantaisie au magasin 58 rue de la Douane. Articles consistant de dentelles, rubans, mouchoirs, Voiles, cols, Manchettes, serviettes, bas, rideaux broderies, porte-monnaie, porte feuille, poupées de Bisque, porcelaine, cire, chapeaux de dentelle, accordéons, albums, manteaux, gilets de dame, wraps, jersey, boutons, épingles, peignes, brosses, chapeaux, gants, etc., et un vaste assortiment d'autres articles appartenant au genre d'affaires trop nombreux à énumérer;
—Aussi, comptoirs, vitrines, rayons, meubles de bureaux,
Comptes ouverts.
Bail et droit d'occupation dans l'affaire de W. M. Mayewski vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 19,310. — En vertu d'un ordre de vente du 18 janvier 1887, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés, le LUNDI, 31 janvier 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Tout le fonds de marchandises dans ledit local consistant en un vaste et désirable lot de marchandises de fantaisie, articles de modes, dentelles, etc., aussi, tous les comptoirs, installations, etc., qui s'y trouvent, le tout tel que l'accuse un inventaire enregistré dans la susdite affaire, d'après une liste enregistrée à mon bureau.

2° Un lot de comptes ouverts, d'après une liste en liasse dans cette affaire.

3° Le terme non échu du bail de ladite bâtisse au taux de $60 par mois et expirant le 30 septembre 1887. Dans le cas où le bail ne se vendrait pas, alors se vendrait le droit d'occuper la bâtisse du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1887.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, et syndic dans l'affaire ci-dessus.
19janv—19,22,29,30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil avec un billet à douze mois, du cheval de course (trotteur) de valeur connu comme "Sam Brook".

B. Galvin vs. James Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 17,625.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 janvier 1887, à 10 heures A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A l'écurie de W. B. Leonard, No 70 rue Baronne—
Le cheval bai "Sam Brook."
Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette crite étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus fort offrant et dernier enchérisseur, respectivement pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payé au comptant le montant des frais du greffier, du shérif, annonce, etc., se montant en tout à environ cent vingt cinq piastres ($125.)

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 janv—19 22 29 30

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette magnifique propriété commerciale No 106 rue Canal,
entre Camp et St-Charles, louée à bail jusqu'au 30 septembre 1889, à la Mutual National Bank à raison de $3,500 par an.

Succession de Mme Hester E. S. Dickey, décédée.
Dossier No 17,644.

A l'encan, avec un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans, division "A", en date du 22 janvier 1887, dossier No 17,644, pour le compte de la succession de Mme Hester Elizabeth Stellwagen, veuve de feu Nathaniel D. Dickey, tous deux décédés, à l'encan, il sera vendu—

Le Mutual National Bank, No 106 rue Canal, cette splendide propriété commerciale connue comme No 106 rue Canal entre Camp et St-Charles (dans l'ilet borné par la rue Commune) dans le premier district de cette ville, étant une bâtisse en briques d'une construction moderne construite il y a quelques années spécialement pour une banque ayant un grand rez-de-chaussée, propriété élevée de terre pour empêcher l'humidité, avec plusieurs chambres aux étages supérieurs, convenable pour chambres de directeurs et entrepôt pour les livres, etc., avec cour pavée en arrière, lieu d'aisance et cabinet de toilette, hydrant, etc.

Le lot de terre désigné comme le No 20 mesure 22 pieds 10 pouces de face à la rue Canal, 104 pieds 3 pouces de profondeur sur le côté qui touche au lot No 3, et 102 pieds de profondeur sur l'autre côté près du lot No 1, sur une largeur dans le fond de 20 pieds 7 pouces sur une allée ouvrant sur la rue St Charles et en commun avec ce lot et d'autres.

Cette propriété de valeur sera vendue sujette à bail à la Mutual National Bank, qui l'occupe maintenant, expirant le 30 septembre 1889, à raison de $3500 par an. Le tout du ci-dessus et au pied américain, conformément à un plan de William & Patton, voyers et architectes, qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt à raison de 7 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garanties, 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 jan—25,30—fév 6,13,20,26

PROPRIETE DE VALEUR.

Résidence, verger et ferme

Sur la Grande Route St Jean, un ilet de la gare du Orleans R. R., deux ilets du Louisiana Jockey Course, lignes de chemin de fer passent devant et derrière la propriété.

Pour un réglement d'intérêts entre les héritiers de feu John Dinnies,

Une propriété des plus commodes et désirables.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, avec consentement des héritiers de feu John Dinnies, tous d'âge pour une division d'intérêts, il sera vendu à l'encan:

1° **Dix terrains de valeur** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Pontchartrain, dans l'ilet borné par les rues Grande Route St Jean, Lepage, Cinquième (ou Dupre) et Sixième (ou White) désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chaque 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Grande Route St Jean, sur des profondeurs variant d'environ 120 à 124 pieds, tout entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations sont principalement sur les lots 9 et 10 et comprennent

Un cottage en bois à double corps de logis, tout en ardoises, avec une bâtisse en briques à deux étages au fond, tout en ardoises contenant en tout quelques 8 ou 10 chambres larges, aérées et confortables, galeries derrière cour pavée, aussi une grande écurie en bois et hangar au fond, citernes, puits etc.

2° **Deux terrains de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus et contigus au lot No 10, lesquels lots sont désignés par les lettres "A" et "B" et mesurent chaque, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Grande Route St. Jean, sur une profondeur d'environ 124 pieds, entre lignes parallèles mesure américaine.

3° **Onze terrains de valeur**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg St Jean, dans le même district et ilet que toutes les propriétés décrites ci-dessus, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement et sont contigus l'un à l'autre, et mesurent environ 32 pieds de face à la rue Sixième et Lepage sur des profondeurs variant de 120 à 184 pieds, tous plus ou moins, mesure américaine, et sont séparés au fond par l'ancienne La Corderie des lots 1 à 10, le tout d'après un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, ce plan peut être vu à l'endroit de la vente.

Cette **Propriété désirable** ayant une ligne de chemin de fer urbain en face et à l'arrière à un ilet de la station des chars de la rue Dumaine ou du Orleans R. R. Co. à deux ilets du Jockey Club Race Course et en face de la magnifique résidence du juge Louis Duvignaud couverte d'arbres fruitiers de valeur etc. et bien cultivée de premier ordre comme Jardin et ferme et mérite bien l'attention des personnes qui cherchent une propriété rémunératrice laquelle peut être inspectée à n'importe quel moment, par ceux qui le désirent en obtenant une carte de l'encanteur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles. Au jour de la vente les paiements à crédit seront divisés en billets coupons, à la satisfaction des parties intéressées. 10 0/0 comptant sur les lieux et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1887, en plus des prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant George C. Preot, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
23jan—23 30 fév 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Pugh vs. Mme Mary Ann Wright, veuve de Abraham Levi et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 19,774—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 février 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Union, Carondelet, Perdido et Baronne désigné par le numéro treize sur un plan de George T. Dunbar, voyer, sous la date du 27 mai 1849 et déposé, pour qu'on s'y réfère, dans le bureau de Félix Grima alors notaire en cette ville. Ledit terrain mesure vingt-trois pieds sept pouces quatre 4/6 lignes de façade rue de l'Union, sur vingt trois pieds six pouces et six 4/6 lignes de largeur dans le fonds, sur une profondeur de cent treize pieds sept pouces et six 25/100 lignes sur la limite séparant ledit terrain No dix du côté de la rue Baronne, et cent onze pieds dix pouces et sept 85/100 lignes sur la ligne séparant ledit terrain du terrain No quatorze.

Aussi, onze pouces du terrain No. 14 sur le plan ci-dessus mentionné étant les 11 pouces partant de la ligne séparant le dit terrain No 14 du terrain No 13, et mesurant du côté de la rue Carondelet, et s'étendant sur toute la profondeur du dit terrain No 14.

La dite propriété a été acquise par feu Abraham Levi, anciennement de cette ville, de Mme Charles Harrod et autres, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 21 février, 1877, et à la mort du dit Abraham Levi, la même fut revêtue de la possession par sa veuve, Mme Marie Anne Levi, et leurs enfants Horace J. Levi, Caledonia Newman, Emanuel M. Levi et Esther Levi; et en vertu des divers actes passés pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 29 octobre, 1878, et le 5 mars, 1879; la dite Marie Anne Levi, a acheté l'intérêt du dit Emmanuel M. Levi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—18 25—fév 1 8 15 19

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. Monteleone contre A. Haggason et H. Luke.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8,853—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 9 février 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
29 janv—fév 3,9

Crescent City Coal Co. vs. Maighen Bros.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 11,770.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux coin des rues Marais et Columbus, le SAMEDI, 5 février 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un cheval et wagon, une bouilloire, un lot de bois, un lot de charbon, un vieux wagon, deux brouettes et une échelle.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 jan—26,30—5 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,939.—Division E.—Jacob Burger vs ses créanciers. — Ordre de Cour. — Qu'une réunion des créanciers demandée dans cette affaire, soit tenue conformément à la loi pardevant Félix B. Boulinay, notaire, le Samedi 26me jour de février 1887, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considérations l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1887.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député-Greffier.
28 jan—3t en 30f

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. E. V. Audibert vs. ses créanciers et les créanciers de la maison de commerce de J. J. Albert—No 16,788, Division C.—Ordre de Cour.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de cette faillite soit tenue au bureau de Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le jeudi, 27ème jour de janvier, 1887, à 11 heures, pour élire un syndic conformément à la loi.
Nouvelle-Orléans, Lne., 22 décembre 1886.
(Signé) F. A. MONROE, juge.
Pour copie exacte:
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
26 déc—3 f

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Emplacement pour grocerie établie
Coin des rues Philip & Villeré.

Succession de Armand Tournon.

No 18,838 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON. ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—Le SAMEDI, 26 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 janvier 1887, il sera vendu à l'encan:—

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Villeré, Dumaine et Robertson, formant le coin des rues St Philippe et Villeré et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et façade sur la rue Villeré de 60 pieds (mesure française). Ensemble avec les améliorations comprenant une maison en briques à un étage, avec attic, toiture en ardoises, citerne, etc. Les étagères sont comprises et vendues avec la propriété.

Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera comme partie de paiement du prix d'adjudication le paiement de deux billets hypothécaires, ensemble avec tout l'intérêt dû et qui pourrait être dû sur les dits billets, à savoir: Deux billets de $850 chacun, datés le 31 août 1886, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, tirés et souscrits par le dit A. Tournon, payables à son propre ordre, endossés par lui et payables respectivement à un et deux ans après date. La balance du prix d'achat comptant, les taxes d'Etat et de ville de l'année courante seront assumées par l'acquéreur. L'amélioration sera assurée pour tout le montant à crédit, la police sera transférée au vendeur, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Chas Tolle, notaire. Dix pour cent de la vente exigé au moment de l'adjudication.
23 jan—22 29—fév 5 19 26

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

La Plantation Aurora, rive droite en face des Abattoirs, sera vendue en bloc ou subdivisée en 11 sections convenables pour des fermes (truck farms), les bestiaux et pour une vacherie. Conditions faciles et un long crédit.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 5 février 1887, à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, sera vendue à l'enchère publique, du consentement des parties intéressées.

Pour de plus amples renseignements voir l'avis détaillé dans les colonnes du Picayune.
27jan—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joseph Oteri vs Louis A. Richards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,852—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville le JEUDI 24 février 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot ou morceau de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situé et se trouvant dans la paroisse d'Orléans, faisant face au bayou Sauvage, le Chemin Gentilly, et formant une partie de la propriété connue comme la Vacherie et désigné par le numéro soixante treize, sur un plan dressé par I. H. Pilie, voyer, le 28 décembre 1859, et déposé au bureau de C. E. Fortier, ex-notaire en cette ville, comme plan No 41 du livre de plans No 1; le dit morceau de terre mesurant cent quatre vingt pieds de face au Bayou Sauvage sur une profondeur d'environ quatre mille cent cinquante neuf pieds sur un côté et quatre mille cent quatre-vingt-douze pieds sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par un achat de Isaac Davis, d'après un acte pardevant A. Ducatel, notaire, le 11 novembre 1880 le titre enregistré au bureau des aliénations, livre 113, folio 516.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 jan—22,29—fev 5,12,19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues Canal et Roman.

Samuel Flower administrateur, etc., versus Elizabeth Jackson Noble, femme, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 2958—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 février 1887 à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 26 qui est borné par les rues Canal, Roman, Prieur et Gasquet, et formant l'encoignure des rues Roman et Canal et mesurant (au pied américain) comme suit, à savoir:

Vingt quatre pieds neuf pouces de face à la rue Canal sur une profondeur et façade à la rue Roman de cent neuf pieds 10 pouces et trois lignes, une profondeur sur la ligne de l'autre côté de soixante deux pieds au l'angle droit de la dite ligne de profondeur, la dite portion de terre s'ouvre de deux pieds trois pouces puis à l'angle droit à la dite dernière ligne de ladite autre ligne du côté de la dite portion de terre s'étendant à la ligne du fond une autre profondeur de quarante sept pieds dix pouces et trois lignes sur une largeur sur la ligne du fond de vingt sept pieds.

La dite portion ou morceau de terre comprend le tout du lot No 6 du dit ilet sauf une lisière de terre adjacente au lot No 7 mesurant deux pieds trois pouces de face à la rue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèle de soixante-deux pieds.

Acquis par la défenderesse par achat de la Life Association of America, par acte passé pardevant Algernon S. Beck notaire en cette ville, en date du 2 octobre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—25—fév 1 8 15 23 26

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT CLXVI.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allegeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien aimés sujets de la Nouvelle-Orléans la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE 22ème JOUR DE FÉVRIER,

1887,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos sujets et pour ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin nous ordonnons et décrétons, que.

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui pourront désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Sa Majesté a très gracieusement accepté le second grand cortège suivi d'un bal que ses bien aimés et loyaux sujets comprenant ses courtisans ont organisé en son honneur et fixé au 19 MARS 1887 (mi carême), et dont Sa Majesté bénie a promis d'honorer de sa présence, renvoyant par cela son retour dans ses domaines et lui permettant de demeurer plus longtemps parmi ses loyaux sujets de la ville du Croissant qu'il aime tant.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il fit beau temps pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous viendront de l'étranger puissent se livrer aux joies de l'époque.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans notre joyeux Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, le 1er jour de Novembre 1886, et la Cent Quinzième Année de notre règne.
Par le Roi lui même,
REX.
Contresigné: BATHURST.
Grand Chambellan.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 6 Décembre 1886.

Toutes les communications officielles devront être adressées à
BATHURST.
Boite de Poste 1032, Nlle-Orléans, Lne.
30 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Le café à l'encoignure des rues Conti et Levée, à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—MARDI, 1er février 1887, il sera vendu, à 11 heures du matin à l'endroit ci-dessus décrit—
Le contenu de l'établissement avec comptoirs, glacières, glaces françaises, chaises, etc., etc.
Conditions—Comptant.
Le tout sera vendu en bloc ou au détail.
La maison est à louer. 30 janv—

Succession de M. et Mme Manuel Llorens.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 février 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1887—

Le tiers indivis d'une portion de terre ainsi que des bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Dauphine, Bourgogne, Bourbon, ci-devant Bagatelle et Kerlerec, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur, le tout mesure française.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Guy Duplantier, notaire.
L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1887.
23 jan—23 29—5,12,19,26 fev

ACTION EN PARTAGE.

Ellen Finch vs Augusta Anne Finch.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E., No 17,305.

Propriétés d'encoignure de choix, Grande portion de terre formant l'encoignure des rues Annonciation et Thalie,

Et l'autre à l'encoignure des rues Girod et Franklin.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—le SAMEDI, 5 Février 1887 il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans rendu le 14 décembre 1886, et signé le 20 décembre 1886, les propriétés suivantes, savoir:

1° Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet renfermé par les rues Annonciation, Constance, Thalie et Erato, laquelle portion de terre mesure 204 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Annonciation, sur 135 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Thalie, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une grande maison haute avant au rez de chaussée et à l'étage supérieur un grand corridor central, huit chambres, galerie spacieuse autour de la maison, une autre bâtisse en bois dans la cour, couverte en ardoises avant plusieurs chambres une grande écurie également couverte en ardoises de la capacité de 30 têtes d'animaux, citerne, jeux d'aisance, waterworks, etc.

Cette propriété est louée à bail au Union Excavating Co jusqu'au 30 septembre 1887 au taux de $50 par mois sur laquelle propriété la Union Excavating Co. a construit cinq hangars en bois qui ne sont pas inclus dans la vente.

Cette propriété sera divisée en huit lots et sera vendue en lots au gré des acquéreurs.

Le lot No 1 mesure 30 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Thalie sur 115 pieds 6 pouces de profondeur.

Le lot No 2 forme l'encoignure des rues Annonciation et Thalie et mesure 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 105 pieds de profondeur.

Les lots Nos 3 à 5 sont contigus et mesurent chacun 25 pieds 10 pouces de face à la rue Annonciation sur 105 pieds de profondeur.

Les lots Nos 6, 7 et 8 la même façade que les lots ci-dessus 3 à 5 à la rue Annonciation sur une profondeur de 135 pieds 9 pouces 2 lignes.

Pour plus de détails se référer aux plans à la Bourse.

2° Deux lots de terre contigus formant encoignure aux rues Girod et Franklin dans le même district, désignés par les Nos 17 et 18, lesquels lots de terre mesurent ensemble 57 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Franklin. Les améliorations consistent en une maison haute en bois No 294 rue Girod, ayant huit chambres cuisine, hangar etc.

Aussi sur le fond du terrain une grande écurie couverte en ardoises et faisant face à la rue Franklin citerne, puits, latrines etc. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.

Les taxes de 1886 seront payées par les acheteurs en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication sera exigé des acheteurs au moment de la vente, afin de la garantir.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas notaire.
1er jan—1,8,15 22 29—fev 5

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages simples, Nos 53 et 55 rue Milan.

Succession de John Miller.

No. 19,458—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1887 il sera vendu à l'encan—

Deux cottages simples à un étage Nos 53 et 55 rue Milan, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Marengo, Magazine et Constance. Le terrain est composé de deux lots Nos 4 et 5 qui sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Alphonse Philips notaire.
1er jan—18 19 fev 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage.

Succession de Peter J. Dudenhefer et Lena Hubener, sa femme.

Nos. 19,012—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 février 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1887, il sera vendu à l'encan, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir.

1. Le cottage double No 167 rue St Ferdinand dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Press, Urquhart et Moralès. Le terrain est composé des lots 1 et 2 qui se touchent et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue St Ferdinand sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2. Un cottage simple No 151 rue St Ferdinand, dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Press, Moralès et Bons Enfants. Le terrain mesure 29 pieds 7 pouces et 9 lignes de face à la rue St Ferdinand sur une profondeur de 120 pieds.

3. Un cottage double No 210 et un cottage simple No 212 rue Port dans l'ilet borné par les rues Port, Lafayette, Girod et St Jean Baptiste. Le terrain est composé du lot No 11 et une portion du lot qui touche le No 10 de l'ilet No 20 et mesure 50 pieds 6 pouces de face à la rue Port sur 130 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur.

4. Un cottage seul No 196, l'Avenue Lafayette, dans l'ilet borné par l'Avenue Lafayette et les rues Arts, Girod et St. Jean Baptiste. Le lot est désigné par le No 2 et mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette sur une profondeur de 110 pieds.

Conditions de la vente comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant Alphonse Philips notaire.
1er janv—18,29—5,12,19 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison de résidence convenable pour famille,

Rue Euterpe, 8, entre les rues Prytanée et Colisée.

Rufus K. Howell et autres vs. Mrs Virginia Catlett Howell et autre.

No. 19,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 février 1887 à midi à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un décret en partage dans la susdite affaire rendu par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 4me jour de janvier 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite—

La maison en bois à mansarde, à deux étages, rue Euterpe No 8, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Euterpe, Polymnia, Prytanée et Colisée, désigné comme le terrain No 28 et mesurant 30 pieds de façade rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La bâtisse est à distance de la rue; elle a de grandes galeries à l'avant et à l'arrière; de construction moderne et possède le confort que peut désirer une nombreuse famille. Elle est louée $60 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente avec l'intérêt de 8 pour cent par an, hypothèque spéciale et lien du vendeur et les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Christy, notaire, 9 rue de l'Union.
5 jan—5 15 22 29—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,515.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, et appartenances, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement la ville et la Paroisse Jefferson) désigné par le numéro douze de l'ilet No 34, borné par les rues Valence, Camp, Cadix et Chesnut, d'après un plan dressé par Louis Surgi, le 9 février 1836 annexé à un acte passé pardevant Louis Ferrand, ex-notaire, le 6 janvier 1836, lequel terrain mesure trente pieds de face à la rue du Camp sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 jan—21,28—fév 4,11,18,24

INSTITUTION CURTO,

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux externes sans extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand [illegible]